Les Infos de Pereg

SAINT PERREUX

Bulletin municipal
Novembre 2021

www.saint-perreux.fr

Mairie - 1 rue de la Mairie - 56350 St Perreux
Tél : 02 99 71 19 81 - Mel : mairie-st-perreux@wanadoo.fr
Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30/12h - 15h/17h30
Mercredi : 8h30/12h Samedi : fermée

Informations municipales

Edito

Depuis quelques semaines, une reprise progressive se fait sentir au niveau de la vie associative de Saint Perreux. La volonté de se retrouver, de partager et de vivre des émotions l'emportent sur les évènements passés et actuels. Le repas de l'action sociale a été un succès et nombre de nos ainés se sont retrouvés avec plaisir lors de cette journée du dimanche 7 novembre.

L'agenda des manifestations se remplit petit à petit. Le Téléthon se prépare activement malgré des contraintes sanitaires encore présentes.

La vie de notre commune reprend ses habitudes même si quelques-uns d'entre nous restent encore hésitants pour s'engager comme auparavant.

C'est avec un optimisme raisonnable que nous pouvons voir l'avenir tout en étant prudent et responsable. Nous savons que cette pandémie est toujours présente même si nous avons le sentiment de mieux la maitriser grâce non seulement aux progrès de la science, mais aussi, aux gestes de prévention de tous les jours.

Restons vigilant sans oublier de profiter des moments présents.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2022.

Lionel JOUNEAU

Maire de Saint-Perreux

Evénements communaux :

- 3, 4 et 5 décembre : Téléthon
- 17 décembre : RDV de Noël
- 16 Janvier : Vœux du Maire
- 26 mars : Journée environnement

A venir

12 décembre : Arbre de noël - Ecole St-Joseph
19 février : Repas - Les Marsouins
26 février : Soirée créole - FC. St-Perreux
13 mars : Rando des civelles - ASL
18 mars : Soirée débat - La Pérusienne

Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Perreux
Directeur de Publication : Lionel Jouneau, Maire
Comité de rédaction :
Joëlle Guimard, Patrice Kervadec, Anne-Sophie Régent, Michel Seguy, Emilie Jouvance, Richard Guillevic
Photos : Commission Communication et archives de la commune, associations
Impression : Photext-Vannes
Date de publication : Novembre 2021
Vous souhaitez faire paraître une information : merci de communiquer vos articles, informations, photos via le mail : info.assos.stperreux@gmail.com

Retrouvez l'ensemble des événements, actualités, photos, agenda sur

www.saint-perreux.fr

VIE COMMUNALE

Permanences du maire et des adjoints

Jour	Horaires		Délégation
Samedi	9h00 – 12h00	Lionel JOUNEAU – Maire	
Vendredi	17h00 – 18h00	Marie-Thérèse THÉOU – 1ère Adjointe	FINANCES - RESTAURANT SCOLAIRE GARDERIE - VIE ECONOMIQUE - APPEL D'OFFRES - FUSION DES COMMUNES
Vendredi	17h00 – 18h00	Patrice KERVADEC - 2ème Adjoint	VIE ASSOCIATIVE - ACTION SOCIALE - NATURE ET ENVIRONNEMENT - ILLUMINATIONS - EMBELLISSEMENT - ESPACES VERTS
Vendredi	Sur rendez-vous	Joëlle GUIMARD - 3ème Adjointe	COMMUNICATION - MEDIATHEQUE - FORMATION DES ÉLUS - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
	Sur rendez-vous	Patrick LEMESLE - 4ème Adjoint	BATIMENTS - MATERIELS - ECLAIRAGE PUBLIC
	Sur rendez-vous	Anne-Sophie RÉGENT - Conseillère Déléguée	ENFANCE JEUNESSE - C.I.A.S.
	Sur rendez-vous	Gérard MONTOIR – Conseiller Délégué	PLU URBANISME - VOIRIE ASSAINISSEMENT INONDATIONS

Etat Civil

Naissances :

24 avril 2021 : Gabriel RICORDEL HALLIER
12 mai 2021 : Julia VIGNARD
1er septembre 2021 : Lily BARON
22 octobre 2021 : Lya GICQUEL

Mariages :

10 juillet 2021 : Geneviève DE GUIBERT et Jacques BARNEOUD-CHAPELIER

Décès :

07 juillet 2021 : Marie-Aliette JALOUX née MOYON
17 juillet 2021 : Claire JOUAN née REGENT
25 juillet 2021 : Claire BERTHE née GICQUEL
30 juillet 2021 : Marie-Thérèse LEMOING née PRAUD

Urbanisme

Déclaration préalable :

CINDON Céline : pose d'une clôture «6 La Monneraie».
GICQUELET Baptiste : pose d'une clôture et un portail «14 Rue des Résidences de l'Oust».
ERE Sté BIANCHI : abattage d'arbres «La Graë ».
GUICHARD Mario : pergolas «3 La Monneraie ».
APEC de Redon : pose d'une clôture «Rue de la Chesnaie».
ROCHER Mathieu : pose d'une clôture et portail «16 Rue des Résidences de l'Oust».
LEMASSON François-Régis : pose d'une fenêtre de toit «7 Bis Le Bois Hervé».
BARBIER Thierry : modification des baies et fenêtres de toit «23 Rue du Clos de Ressac».
MARTIN Yvannick : pose d'une clôture «8 Rue de la Cotardaie».
MOYON Patrick : pose d'une clôture et un portail «6 rue du 19 mars 1962».
MALEYROT Anne : isolation thermique de l'habitation «13 Le Bois Hervé».
MANDIN Gaston et Françoise : carport «7 Le Val d'en Haut».
JEGOU Alexandre : pose d'une clôture, d'un portail et d'une frise sur un mur en pierres «45 Rue du Clos de Ressac».

Permis de construire :

LE BOUX Brigitte : édification de garages «6 Place de l'Eglise».
PINNA Fabrice : extension maison d'habitation «6 La Pijouche».
DREYFUS Franck et Fabienne : édification d'une maison d'habitation accolé à un bâtiment agricole rénové en habitation «Le Val d'en Bas».
Commune de SAINT-PERREUX : édification d'une salle multifonctions «Rue de la Mairie».
SCI SNJ JOSSET Samuel : édification d'un bâtiment d'activité «Zone Artisanale du Verger».
PITRE Yannick : extension maison d'habitation et un carport «24 La Graë».
ROCHER Mathieu : abri de jardin «16 Rue des Résidences de l'Oust».

Informations pratiques

Médiathèque : le mardi de 16h15 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h
Ecole publique Victor Hugo : 02 99 71 10 11
Ecole privée Saint-Joseph : 02 99 72 16 50
Paroisse : 02 99 91 24 10
RIPAME Redon Agglomération (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants) : 02 99 70 49 22
PMI (protection maternelle et infantile) : 02 99 71 91 15
CAF : 0810 25 56 10
Pôle emploi : 39 49
Mission locale : 02 99 72 19 50
ALLO SERVICE PUBLIC Droits et démarches administratives : 39 39

ANIMATIONS COMMUNALES

Soirée des bénévoles

La municipalité a organisé sa soirée des bénévoles le vendredi 3 septembre. Agents, bénévoles et élus se sont retrouvés à la cale pour une soirée très conviviale.
Après avoir contrôlé le Pass Sanitaire de chacun, le Maire, Lionel JOUNEAU, a profité de l'apéritif pour remercier chaleureusement l'engagement de tous pour la commune. La soirée s'est ensuite prolongée autour d'un repas, avec les élus à la préparation des grillades et au service.

Concert dans l'église

C'est une ambiance particulière qui régnait dans l'église le vendredi soir 8 octobre puisque des chants de marins y ont retenti. En effet la municipalité de St-Perreux avait invité la chorale Mille Sabords à se produire et les locaux se prêtaient à merveille.
Le public pérusien et des communes voisines a apprécié ce beau moment en cette période si particulière.

Préparation du Téléthon

Comme convenu vendredi 22 octobre, l'équipe organisatrice du Téléthon à St-Perreux s'est réunie. Une équipe pilotée par la municipalité et composée par de nombreux bénévoles et associations de la commune.
A noter la présence de la toute jeune association « les Carbus de l'Oust » récemment créée qui a pour objectif de rassembler des véhicules anciens.
Une belle motivation pour mettre sur pied un beau programme après une année blanche. Le Téléthon a besoin d'argent et quand il y a de l'animation, les recettes atteignent des scores non négligeables. Pour mémoire près de 10000 euros ont été collectés sur la commune les années passées (y compris dons au 36-37 ou sur internet). Sur le week-end du 3 au 5 décembre nous retrouverons : dictée, film d'animation pour les enfants, zumba, trail, run&bike, randos pédestre et VTT, pétanque, fest-deiz, country, démonstration de vannerie, exposition de véhicules anciens et balade, et bien d'autres animations telles que ventes de brioches et pains cuits dans le four de la commune. La soirée du samedi se soldera par la traditionnelle tartiflette animée par les musiciens et chanteurs locaux.

Repas des aînés

106 personnes de plus de 70 ans ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour le repas des ainés dimanche 7 novembre au complexe de l'Oust. Après une année 2020 sans rencontre, un repas à emporter en avril, cette journée était très attendue. Les doyennes de la commune Francine SEVESTRE (EPHAD d'Allaire) et Lucienne HALLIER (Le Picot), nées en 1925 ne pouvant être présentes ce dimanche, Solange HUBERT (EPHAD Redon) et Joseph GICQUEL (Rue de la Chesnaie) nés en 1929 étaient les doyens de l'assemblée.

Les convives ont pu pousser la chansonnette ou encore jouer de l'harmonica ou de l'accordéon pour assurer la bonne ambiance. Mr POULAIN, conseiller départemental, et Mr MOLAC, député, étaient présents. Les élus et les membres de la commission action sociale étaient au service. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont rejoint les convives pour le dessert et participé à l'animation en jouant quelques morceaux de guitare et d'accordéon. Le jeune Lucien a présenté un sketch à mourir de rire.
Mr le Maire, Lionel JOUNEAU, durant son petit mot d'accueil n'a pas manqué d'avoir une attention particulière pour les personnes absentes. Elles ne seront pas oubliées puisqu'avant Noël les membres de la commission action sociale apporteront un colis aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pu se déplacer ce dimanche.

Commémoration du 11 novembre

Après la lecture des noms des soldats morts pour la France en 2020-2021 et le dépôt de la gerbe accompagné des enfants du CME, Lionel JOUNEAU a effectué la lecture du message de la secrétaire d'État, Mme DARRIEUSSECQ, à l'occasion de la journée nationale de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les enfants du CME ont lu des lettres de poilus relatant la dure réalité des tranchées.

VIE SCOLAIRE

ECOLE ST JOSEPH

Cette année, l'école compte 63 élèves (25 élèves en maternelle et 38 en primaire) répartis sur 3 classes :

- Les maternelles : encadrés par Odile RENAULT (enseignante) ainsi que Charlène BOMPOIL (ASEM)
- Les CP / CE1 : encadrés par Marine RIO, chef d'établissement
- Les CE2 / CM1 / CM2 : encadrés par Mickaëla RIVIERE

Mme Cécile RONDOUIN, enseignante spécialisée apporte son aide aux élèves de l'école pour des besoins pédagogiques ponctuels.

Marine RIO

Odile RENAULT

Mickaëla RIVIERE

Cécile RONDOUIN

Charlène BOMPOIL

Le projet d'établissement est axé sur le langage écrit conformément aux instructions officielles pour développer et enrichir la maîtrise de la langue par tous les élèves.

Le thème d'école cette année 2021 / 2022 portera sur les 5 sens

Une rentrée 2021 sous le soleil !

Coordonnées :

Ecole Saint-Joseph – 8, Rue de la Mairie – 56350 SAINT-PERREUX – 02 99 72 16 50
stjoseph.stperreux@wanadoo.fr
Site de l'école: http://stjosephstperreux.toutemonecole.fr/

Ecole Victor Hugo

L'école publique Victor Hugo accueille actuellement 37 élèves.

Depuis la rentrée, l'équipe éducative est constituée ainsi :

- pour la classe de maternelle-CP : 2 enseignantes se partagent les enseignements, secondées par Marie-Laure EVENO (ATSEM) :
  - Céline GABRIELI (mardi, jeudi, vendredi)
  - Mathilde SINQUIN (lundi)
- pour la classe de CE1-CE2-CM1-CM2 : Anne-Gaëlle RYO, enseignante et nouvelle directrice de l'école, est complétée par Pierre-Alexandre JOLY les jours de décharge (1 lundi sur 3).
- Camille RIGAUD, recrutée pour une mission de service civique, contribue aux activités éducatives et pédagogiques de l'école.

Anne-Gaëlle RYO

Céline GABRIELI

Mathilde SINQUIN

Marie-Laure EVENO

Camille RIGAUD

PROJETS PEDAGOGIQUES :

Cette année les enfants pourront bénéficier d'activités régulières, hebdomadaires ou concentrées sur une période : selon les classes, séances de musique (projet mené avec un intervenant du Conservatoire), natation à la piscine de Peillac, lecture à la médiathèque, activités liées au jardin et au verger de l'école, ateliers d'anglais, ateliers cuisine, réalisation d'un journal, sorties de proximité à la découverte du milieu local.

La rentrée 2021 est également marquée par un nouveau projet d'école, comptant parmi ses objectifs de développer l'ancrage de notre école dans son territoire, afin d'engager les élèves dans une dynamique de compréhension, d'ouverture et d'action sur le monde. Dans cette perspective, quelques projets sont d'ores et déjà annoncés, dont une classe de découverte pour les élèves du CP au CM2 et la réalisation d'une fresque sur la palissade qui sépare l'école de la rue.
D'autres activités et sorties seront programmées au fil des mois, en collaboration avec les élèves et les familles.

Coordonnées :

- Ecole publique Victor Hugo – 7 rue de la Chesnaie – 56350 SAINT PERREUX - ☎ 02 99 71 10 11
ec.0560264h@ac-rennes.fr ou victorhugo56350.direction@gmail.com
Site internet : https://ecolevictorhugosaintperreux.toutemonecole.fr

- Association des Parents d'élèves et Amis de l'école : apea.ecole.victorhugo@gmail.com
Page Facebook : https://www.facebook.com/groups/apea.victor.hugo

ENFANCE – JEUNESSE

Accueil de loisirs

A chaque période de vacances scolaires (sauf noël et août), le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans au sein des locaux de l'école publique.
Pendant le mois de juillet dernier, l'équipe d'animatrices a proposé 2 grands thèmes aux enfants. Au cours des deux premières semaines, les enfants étaient plongés au cœur du « Monde des merveilles ». Ils ont rencontré le lapin blanc et le chapelier fou, et ont dû relever les défis de la reine de cœur. Une sortie au parc des Naudières, des matinées à la piscine ou encore une initiation en tant que chef d'orchestre lors du festival Les Musicales sont venus ponctuer ces 2 merveilleuses semaines. Pour clôturer ce thème, les parents ont été invités à une Tea party ! Les enfants sont ensuite entrés dans le monde magique du cirque avec une initiation aux techniques du cirque par la famille STEY. Ils ont également profité, entre autres, d'une belle journée à la ferme Kerant'ânes.

Le dernier jour du centre, les au revoir à Stéphanie LEPILLEZ ont été chaleureux, puisqu'il s'agissait de sa dernière journée en tant qu'animatrice au sein de la commune. Nous la remercions pour ces 15 années au cours desquelles elle a œuvré pour le service enfance-jeunesse et lui souhaitons réussite dans sa nouvelle carrière professionnelle.
Pour les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs a été exceptionnellement mutualisé avec celui de Saint-Jacut-les-Pins. La garderie du matin et du soir était assurée à Saint-Perreux et les enfants étaient amenés en transport collectif, accompagné de Manon, au centre de Saint-Jacut-les-Pins pour la journée. Le programme était tout aussi riche et varié avec des activités sur les thèmes de l'automne et d'Halloween, des sorties au cinéma ou au Poète Ferrailleur de Lizio.

Espace jeunes

Pour les vacances d'été et de la Toussaint les jeunes ont eu le plaisir de retrouver Céline FONTESSE, animatrice vacataire au CIAS. A chaque période de vacances scolaires l'équipe d'animation propose un programme d'activités qui se déroulent sur la commune ou à l'échelle intercommunale. L'espace jeunes « Le Bocal » est ouvert tous les jours des vacances de 14h à 18h. Les ados aiment s'y retrouver pour discuter, se distraire mais aussi proposer leurs idées et souhaits d'animations. Ils peuvent y venir dès l'âge de 10 ans.

☛ *Que ce soit pour le centre de loisirs ou l'espace jeunes, vous trouverez les programmes et modalités d'inscription sur le site Internet de la commune. Les informations sont également disponibles en version papier en mairie.*

Recrutement

Nous souhaitons la bienvenue à Killian COQUARD qui a pris ses fonctions au poste d'animateur enfance-jeunesse le 8 novembre dernier.
Originaire de Malansac, à 28 ans, Killian a déjà 10 ans d'expérience en tant qu'animateur en centre de loisirs et aussi périscolaire.
Il connait bien le milieu associatif puisqu'il est investi dans l'organisation d'un festival musical, mais porte aussi un grand intérêt au sport et à la créativité.
Il mettra donc désormais toutes ses compétences au service des enfants, des jeunes et des familles de notre commune.

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le Conseil Municipal des enfants se réunit une fois par mois (hors juillet et août) dans la salle du conseil de la mairie et les idées ne manquent pas au sein des 3 commissions « animations-loisirs », « environnement-embellissement » et « solidarité ».
Début juillet un second hôtel à insectes a été installé place de l'église, toujours en partenariat avec les élèves de l'IME.
Puis le dimanche 19 septembre, les enfants du CME ont participé à une cérémonie commémorative de l'AMAC (*Amicale des Marins et Anciens Combattants*) à Saint-Vincent-sur-Oust. Ils avaient répondu présents à l'invitation de Monsieur Yannick JAGUT vice-président de l'association. Pour le lancement de la cérémonie, 3 d'entre eux ont contribué à la levée des couleurs de la République. S'en est suivie une Marseillaise avec l'assemblée et les 10 drapeaux présentés devant le monument aux morts. En effet, la cérémonie mettait à l'honneur les porte-drapeaux, et les enfants ont pu apprendre les différents protocoles de ces drapeaux. Cette matinée a aussi été l'occasion de rencontrer des bénévoles de la SNSM (*Société Nationale de Sauvetage en Mer*), et programmer avec eux une visite à Damgan.

Un projet commun va également voir le jour entre le CME et le Conseil des Sages : un jardin communal. Ce lieu sera propice aux échanges et transmissions de savoir-faire entre deux générations. Cela a d'ailleurs commencé, puisque les enfants ont été invités à visiter le jardin personnel de Mr Jean BLOYET.
Et dernièrement, les enfants sont venus partager un moment convivial avec les ainés de la commune lors du repas organisé par la commission action sociale de la municipalité.

PERISCOLAIRE

Restaurant Scolaire

Le restaurant scolaire accueille environ 70 enfants des deux écoles depuis la rentrée de septembre.
Pour cette rentrée et eu égard au contexte sanitaire, les enfants sont regroupés par classe et par école. Lavage des mains avant et après le repas, port du masque pour les agents de service.
Les repas sont élaborés et préparés par Isabelle et Michel. Un menu végétarien est établi par semaine et de plus en plus de produits locaux et bio sont intégrés dans les menus (produits laitiers, légumes, œufs, poissons…).
Une fois par trimestre un menu à thème est également proposé afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres saveurs.
Les parents peuvent consulter le règlement et les menus sur le site internet de la commune ou sur IntraMuros.

Garderie

Désormais depuis la crise sanitaire, la garderie se situe dans un algéco de l'école Victor Hugo ce qui permet aussi de profiter de la cour de l'école lors des belles journées.
La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30 par Marie-Laure et secondée le soir par Isabelle car le nombre d'enfants est plus important.
Pour la garderie, il n'y a pas d'inscription. Un pointage journalier des présences est effectué.
Le règlement peut être consulté sur le site internet de la commune.

MEDIATHEQUE

Vous avez eu la bonne idée de venir vous inscrire à la médiathèque, voici quelques informations pratiques :

Horaires :
Mardi 16h15-18h30
Samedi 10h-12h
L'entrée dans la médiathèque, la consultation des collections sont libres et gratuites pour tous.
Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire.

Tarifs :
14 euros à partir de 18 ans
Gratuit pour les enfants, établissements scolaires, étudiants, assistantes maternelles, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima-sociaux

Votre inscription à la médiathèque de St Perreux vous donne accès à toutes les structures du réseau (Redon agglomération).

Emprunts cumulables :
Vous pouvez emprunter 15 documents (livres, BD...) par carte et par médiathèque.
L'emprunt et le retour des documents se font dans la médiathèque d'appartenance du document. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre.

Une inscription = une carte.

Suivez-nous :
Vous pouvez suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page facebook
« Médiathèque Saint Perreux »
et sur le site de la commune saint-perreux.fr

La médiathèque aurait pu souffrir de cette succession d'ouvertures et fermetures mais vous êtes toujours au rendez-vous, avides de nouvelles lectures et nous en sommes ravis.
La coordinatrice est Marie-Laure EVENO depuis le 1er octobre suite au départ de Stéphanie LEPILLEZ que nous remercions pour avoir tenu la médiathèque pendant plusieurs années.
L'équipe continuera de se mobiliser pour vous offrir des nouveautés et répondre au mieux à vos besoins.
Des animations se mettront en place au cours de l'année.

Les bébés lecteurs et l'éveil musical

Les ateliers petite enfance ont fait leur rentrée à la médiathèque sur le thème « du souffle et de tout ce qui vole » avec :

- un atelier éveil musical animée par Stéphanie BOURGEOIS-LANG, intervenante en musique le mardi 28 septembre
- un atelier bébés lecteurs mardi 12 octobre animé par Sophie JONESCU, animatrice du RIPAME

Six enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parent ont ainsi pu en bénéficier.

Prochaines dates de séances :
Eveil Musical : Mardi 23/11/2021 - Jeudi 13/01/2022 - Mardis 22/02 et 22/03/2022 - Jeudis 12/05 et 28/06/2022
Bébés lecteurs : 14/12/2021 - 18/01,15/03, 26/04, 17/05 et 21/06/2022.

Les thèmes seront :
- Automne : fruits d'automne, courges…Mardi 23 novembre à 9h30 Eveil musical
- Décembre : le froid
- Janvier : le blanc
- Février : tout ce qui est doux

Places limitées- Ateliers gratuits sur réservation
Renseignements-Inscriptions :
06 14 24 15 48 ou ripame.saint.vincent@redon-agglomeration.bzh

Nouveautés à la médiathèque

Des créneaux horaires ont été ouverts pour permettre aux écoles de fréquenter au mieux la médiathèque afin de leur donner goût à la lecture.
Des livres sont empruntés, 2 fois par an, à la bibliothèque de Vannes et nous avons décidé d'emprunter également quelques DVD et CD audio qui sont à votre disposition dans les rayons.

Fermeture période noël

La médiathèque fermera ses portes du 22 décembre 2021 au 03 janvier 2022 inclus.

Contact et renseignements :

Marie-Laure

06 40 11 32 54 ou 02 99 71 74 44

bibliostperreux@wanadoo.fr

Réunions du Conseil municipal

Extrait des comptes rendus des derniers Conseils Municipaux

Vous trouverez ci-après un extrait des principales décisions des derniers conseils municipaux.
L'intégralité des comptes rendus est consultable à la Mairie (affichage) ou sur le site internet de la commune : www.saint-perreux.fr onglet Vie Municipale.

SÉANCE DU 06 JUILLET 2021

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE Mr le Maire rappelle que, par délibération en date du 25 mai 2021, le Conseil Municipal s'est montré favorable à l'installation d'un distributeur alimentaire dans le bourg de la commune, et a souhaité accompagner ce projet en prenant à sa charge le terrassement et l'acheminement des réseaux.
A la suite de cette décision, Mr le Maire a déposé une demande de subvention au titre du dispositif « Plan de relance – Alimentation locale et solidaire ». La Préfecture nous a communiqué son avis défavorable au soutien financier du projet, à la fois pour le dossier déposé par la commune, mais également sur celui porté par Fraich'Connection.
Suite au débat, les élus s'accordent pour poursuivre leurs engagements, même sans subvention. Ils rappellent qu'un bail commercial devra être signé avec l'entreprise, avant d'engager les travaux.

VOIES DOUCES – PONT CADRE SOUS LA RD153 – MAITRISE D'ŒUVRE
Par délibération en date du 25 mai 2021, le Conseil Municipal a validé le projet de pont cadre sous la RD153, qui leur a été présenté, ainsi que son plan de financement.
Après mise en concurrence, Mr le Maire présente aux élus le devis de maîtrise d'œuvre proposé par l'entreprise ADAO portant sur les missions de maîtrise d'œuvre ainsi que sur la réalisation d'un dossier Loi sur l'eau. Le devis total s'élève à 12 330.00€HT.
Considérant que la concurrence a correctement joué, le Conseil Municipal valide ce devis, et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

APPROBATION DES REVISIONS n°1 et n°2 DITES « ALLEGEES » DU PLU Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le plan local d'urbanisme a été révisé, à quelle étape il se situe, et présente le dossier.
Le Conseil Municipal décide d'approuver les deux révisions du plan local d'urbanisme.
Mr le Maire précise en outre que la présente délibération deviendra exécutoire, dès la réception par le préfet du dossier, et après l'accomplissement des mesures de publicité décrites ci-dessous. Elle fera l'objet, conformément aux articles R 153-20 et R 153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une insertion dans un journal diffusé dans le département.
Le plan local d'urbanisme, devenu exécutoire, sera tenu à la disposition du public en mairie, à la préfecture et à la direction départementale des territoires et de la mer aux jours et heures d'ouverture au public.

IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS AUX CHAMPS DU BOIS Mr le Maire présente le Dossier d'Information rédigé par Orange afin d'implanter une nouvelle antenne relais à Saint-Perreux, au lieu-dit « Les Champs du Bois », sur le terrain communal, cadastré ZE0254. Cette situation est idéale pour couvrir les zones blanches du Sud-Ouest de la commune et le réseau ferroviaire, tout en respectant une distance suffisante entre l'antenne et les habitations les plus proches.
Mr le Maire présente les plans du projet ainsi que la convention précisant les modalités de location de cet emplacement à la Société Orange. Suite au débat au sein du Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 1 Abstention, les élus consentent à l'implantation d'une antenne sur le terrain communal des Champs du Bois, valident la convention présentée et autorisent Mr le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

TARIFS GARDERIE À COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2021
Sur proposition de la Commission et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs de la garderie:
1.00 € pour une heure, 1.65€ au-delà d'une heure de présence.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE À COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2021 Sur proposition de la Commission et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs du service de restauration:
Tarif « enfants » 3.55€, Tarif « 3è enfant » d'une fratrie 3.25€, Tarif « adulte » 6.55€.

LABEL « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE » La commune de SAINT-PERREUX souhaite obtenir le label **« Ma commune aime lire et faire lire »**.
Engagée sur cette action depuis de nombreuses années, ce label constituerait une reconnaissance pour le travail des bénévoles qui interviennent régulièrement auprès des enfants de la garderie, ainsi que pour des animations à la médiathèque.
Pour cela, la commune souhaite s'engager à promouvoir la lecture sur son territoire en favorisant le développement du programme Lire et faire lire en incitant au partenariat avec les bibliothèques de lecture publique, associant les bénévoles lecteurs aux manifestations culturelles locales, associant les bénévoles lecteurs aux actions intergénérationnelles locales.
Le Conseil Municipal adopte le dossier de candidature et autorise Mr le Maire à demander le label pour une durée de 2 ans et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

NOUVEAU LOGO COMMUNAL A travers un traitement graphique moderne et d'une charte de couleurs simplifiée, ce logo se compose des éléments caractéristiques de la commune :
- Les couleurs Bleu et Vert pour représenter les trames de notre territoire, à savoir la trame verte pour la nature prédominante de notre commune rurale, et la trame bleue pour l'eau qui l'entoure,
- Le clocher en référence la chapelle emblématique du cimetière de l'Oust,

- Le cours d'eau, un clin d'œil à l'Oust et l'Arz qui cernent la commune,
- Les arbres et les oiseaux, pour la faune et la flore, patrimoine naturel de Saint-Perreux.

Ce logo figurera sur tous les supports de communication. Le Conseil Municipal amende ce choix à l'unanimité.

INFORMATIONS

Restaurant scolaire: Malgré les faibles effectifs des écoles, le nombre de rationnaires diminue peu, révélant la confiance des familles dans nos réalisations sur place et la qualité des repas servis.

Redon Agglomération: présentation du bilan des activités 2020.

Services communaux: Les agents territoriaux bénéficient d'un droit à la mutation. Mme Stéphanie LEPILLEZ, animatrice communale, a décidé de faire valoir ce droit ; elle quittera nos services le 31 août prochain. Un recrutement est en cours pour procéder à son remplacement. Le profil attendu aura un rôle transversal sur tout ce qui relève de l'animation sur notre commune, à savoir : Enfance, Jeunesse, animations communales. Une réflexion est en cours pour la gestion de la médiathèque.

Conseiller numérique: Le recrutement a été réalisé, et Mme BROUARD occupera son poste à compter du 1er septembre, mais réalisera fin août les tests préalables à sa formation.

Ecole Victor Hugo: Départ du Directeur qui sera remplacé dans ses fonctions par Mme Anne-Gaëlle RYO, actuelle institutrice en cycle 3. L'enseignante de maternelle est maintenue sur son poste. Fermeture d'une classe pour la rentrée. Effectifs prévisionnels de rentrée : environ 40 élèves

Gestion budget: Les nomenclatures actuelles évoluent vers une nomenclature commune, la M57.

RDV d'été: L'évènement a été apprécié de tous, « ça fait du bien de se retrouver ». Tous les participants sont remerciés. Chacun a passé un bon moment.

Nature et Environnement: Des actions sur l'éco pâturage et le broyage seront programmées sur les 6 mois à venir.

Enfance et Jeunesse : CME : Un nouvel hôtel à insectes sera installé près de l'église (Maison Bloyet). Robert LECHAT a présenté les activités et fabrications de l'IME.

Permis vélos: Une session sera à programmer avec les 2 écoles.

Salle des Sports: Suite à une rencontre entre les experts, les réparations seront supportées par les compagnies d'assurance. Le changement des ouvertures sera réalisé en juillet et le sol sera restauré en septembre.

Antenne Relais: Les opérateurs de téléphonie mobile mandatent des sociétés chargées de leur trouver des terrains nus susceptibles de pouvoir accueillir des antennes Relais, et idéalement placés pour en optimiser la couverture. Ces sociétés, lorsqu'une zone est ciblée, contactent les propriétaires des terrains qui les intéressent, et leur formulent un engagement écrit. Toutefois, il est utile de rappeler que seuls les opérateurs de téléphonie mobile demeurent souverains dans la décision portant sur le choix du terrain, et privilégient systématiquement les terrains communaux.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

PRESENTATION DU CONSEILLER NUMERIQUE Mme Perrine BROUARD débutera sa mission, après l'obtention d'un diplôme, en mutualisation avec 4 communes : ST-VINCENT-SUR-OUST, LES FOUGERETS, PEILLAC et ST-JACUT-LES-PINS.

Afin de définir ce poste pour notre commune, une commission va être constituée : un membre du Conseil des Sages, un membre du CME, et 4 élus municipaux (Lionel JOUNEAU, Joëlle GUIMARD, Anne-Sophie REGENT et Robert LECHAT).

VOIES DOUCES – AVENANT BROCELIANDE TP Considérant que des travaux supplémentaires sont rendus nécessaires sur les réseaux de la Rue Sous le Bois, et qu'ils ne pouvaient pas être prévus au cahier des charges, considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal, le Conseil Municipal conclue un avenant d'augmentation: Lot unique, Création de voies douces et aménagements cyclables. Marché montant initial: 189 398.33 € HT / Avenant n°1 montant: 20 799.85 € HT / Marché nouveau montant : 210 198.18 € HT, et autorise Mr le Maire à signer l'avenant et tous documents s'y rapportant.

ACQUISITION DE PLEIN DROIT DES PARCELLES ZC162 ET ZD149 Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire des parcelles cadastrées est décédé en 1975 ne laissant aucun héritier. Le Conseil Municipal exprime vouloir exercer ce droit en application des dispositions de l'article 713 du code civil, dans l'intérêt général de la commune, et ainsi intégrer ces biens dans le domaine communal.

BUDGET COMMUNAL – Décision Modificative N°2 Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative du budget communal de l'exercice 2021: le Conseil Municipal consent à cette modification du budget.

BUDGET COMMUNAL – PASSAGE DE LA NOMENCLATURE M14 A M57 Le Conseil Municipal décide pour le budget principal de la commune ainsi que pour ses budgets annexes tenus en comptabilité M14, d'appliquer par anticipation la nomenclature M57 à compter de l'exercice 2022.

PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE REDON (35) Mr le Maire explique les cas dérogatoires impliquant l'obligation pour la commune de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques. Il ajoute que la scolarisation d'enfants dans les écoles publiques de Redon entre dans le cas de non remise en cause des cycles commencés dans une école. Ainsi, pour l'année scolaire 2019-2020, le montant dû par la commune, accepté par le Conseil Municipal est réparti de la façon suivante :

	Par élève	Nombre de jours	TOTAL
Élève en maternelle	1 030.52 €uros	1 pour 177 jours	499.73 €uros
Élève en élémentaire	484.95 €uros	1	484.95 €uros
		TOTAL	984.68 €uros

INFORMATIONS

Voirie: Le département vient de débloquer une enveloppe exceptionnelle pour le financement des travaux de voirie et/ou de mobilier urbain dans les communes de moins de 10 000 habitants. Le dossier est à déposer avant le 1er novembre et peut atteindre jusqu'à 50 000.00€ par commune, pour financer 80% de leur projet.

Pont Cadre sous la RD153: Le dossier de subvention est en cours d'instruction.

Une réunion aura lieu à l'Hôtel du Département le 17 septembre sur ce projet d'aménagement.

Maison des associations et de l'enfance: La consultation des entreprises est close. Des offres seront à étudier sur tous les lots, sauf le lot plomberie pour lequel nous n'avons aucun candidat. Les offres seront étudiées en CAO le lundi 20 septembre.

Rentrée scolaire: Les effectifs des écoles : Victor Hugo : 2 classes pour 37 élèves – Directrice : Anne-Gaëlle RYO ; Saint-Joseph : 3 classes pour 67 élèves (dont 8 n'arriveront qu'en cours d'année) – Directrice : Marine RIO.

Restaurant scolaire : baisse du nombre de rationnaires (environ 65 élèves au quotidien) ; Garderie : maintien des effectifs.

Complexe de l'Oust: L'ombrière photovoltaïque est achevée ; il ne reste plus qu'à basculer les dessertes électriques. Une réception des travaux sera à programmer avec tous les acteurs de Partag'Elec ; Suite au sinistre dans la salle des sports, les ouvertures ont été remplacées. La réfection du sol est programmée pendant les vacances d'automne.

Stade de foot: Plusieurs points à étudier. Le panneau d'affichage des scores nécessite des réparations. Les abris de touche sont à remplacer. Le système d'ouverture de la buvette semble à revoir. Prévoir l'installation de parkings à vélos supplémentaires.

Médiathèque: Ouverture depuis le 31 août avec Pass Sanitaire obligatoire.

L'équipe de bénévoles ayant diminué alors que les créneaux d'accueil des écoles ont été élargis, une annonce a été diffusée sur Intramuros pour solliciter des volontaires pour aider bénévolement à la gestion de la médiathèque.

Communication: Le bulletin municipal sera distribué le we du 20 novembre. L'agenda est en cours d'élaboration. Une plaquette, à destination des nouveaux habitants, est en cours de réflexion. Il serait souhaitable qu'elle soit prête pour les vœux du Maire.

Intramuros : l'agglomération s'étant approprié l'application, une harmonisation des pratiques sera recherchée sur le territoire.

Enfance et Jeunesse: La PMI se déplacera pour contrôler le centre de loisirs avant la fin de l'année. Un nouveau Contrat Enfance Jeunesse va être à étudier.

Antenne Relais: Le projet d'implantation au « Champ des Bois » a été abandonné par Orange.

Conseil des Sages: Projet d'aménager un potager en face de la mairie en collaboration avec le CME.

Environnement: Les élèves de l'IME construisent actuellement un abri à mouton pour la commune afin de mener à bien le projet d'éco-pâturage. Il serait souhaitable de conventionner avec l'IME pour toutes les actions engagées sur Saint-Perreux.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

VOIES DOUCES – PONT CADRE SOUS LA RD153

Mr le Maire rappelle la délibération en date du 25 mai 2021, validant le projet de pont cadre sous la RD153 ainsi que son plan de financement. Compte-tenu des évolutions du projet, le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux :	177 000.00€	Conseil Départemental (30%) :	58 200.00€
Etudes :	17 000.00€	Fonds Leader :	66 600.00€
		DETR :	30 400.00€
		Autofinancement :	38 800.00€
194 000.00€HT		194 000.00€HT	

Le Conseil Municipal valide l'actualisation du plan de financement, charge Mr le Maire de solliciter les partenaires financiers, autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CONSEILLER NUMÉRIQUE : CONVENTION DE GESTION MUTUALISÉE Mr le Maire rappelle le recrutement d'une Conseillère Numérique à compter du 1er septembre dernier dans le cadre d'un dispositif spécifique porté par l'Etat. Pour une durée de 2 ans, ses missions porteront sur le territoire de 5 communes et il convient de définir par convention le rôle de chacun, les modalités de coordination, ainsi que les moyens matériels et financiers. Mr le Maire présente le projet de convention.

Le Conseil Municipal valide ladite convention et charge Mr le Maire de son exécution.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE – ATTRIBUTION DES LOTS Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle consultation en procédure adaptée est achevée. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie, accompagnée du cabinet d'architecture PETR, afin d'étudier les différentes propositions.

Le Conseil Municipal valide les choix de la commission et autorise Mr le Maire à signer les marchés correspondants, les crédits nécessaires étant prévus au budget communal.

ZONE DU MONDE DAVY – DOSSIER D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE Face à la demande grandissante de terrains constructibles et à la pénurie de disponibilité foncière sur le territoire, la commune de Saint-Perreux envisage l'aménagement d'un lotissement d'une quarantaine de lots dans le secteur du Monde Davy, situé au Sud du bourg. L'objectif de ce projet est de répondre à la demande de nouveaux logements, mais également d'accueillir de jeunes ménages,

primo-accédants de préférence, permettant ainsi de conforter le nombre d'habitants.
Pour permettre la réalisation de cette opération, il est indispensable pour la commune d'assurer la maîtrise foncière de l'ensemble de l'emprise concernée. Les négociations engagées auprès des propriétaires de parcelles ont permis à la commune d'aboutir à l'acquisition de la majeure partie de la zone ; seules 2 parcelles restent à acquérir, AA76 et ZC76, les propriétaires refusant les propositions d'acquisition amiable. L'expropriation est donc à envisager, sans pour autant empêcher une éventuelle concrétisation par voie amiable. Mr le Maire présente les 2 procédures à engager de manière concomitante :
-Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique - Enquête parcellaire
Le Conseil Municipal décide d'avoir recours à une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), approuve le dossier d'enquête publique préalable à la DUP, approuve le dossier d'enquête parcellaire, sollicite Mr le Préfet pour l'ouverture conjointe d'une enquête parcellaire et d'une enquête préalable à la DUP, autorise Mr le Maire à accomplir toutes les démarches et formalités rendues nécessaires par ces procédures.
TRAVAUX DE VOIRIE Comme tous les ans, Mr le Maire présente les études de la commission voirie sur les travaux à planifier cette année : point à temps, travaux d'entretien divers de voirie. Suite à la consultation, la commission propose de retenir les entreprises suivantes : 1-PATA : 4 400.00€HT avec LEMEE TP, 2-Dérasement et Hydrocurage : 4 218.00€HT avec LEMEE TP
Le Conseil Municipal valide les propositions de la commission, autorise Mr le Maire à signer les documents relatifs à ces travaux et à solliciter une subvention départementale au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération.
VOIE DOUCE DE L'ABBAYE – ACQUISITION FONCIERE Mr le Maire présente l'opportunité de créer une voie douce, entre la rue du Clos de Ressac et la rue du 19 mars. Chevauchant les parcelles AA4, AA9 et AA146, ce chemin serait un élément supplémentaire dans le maillage piétonnier du bourg. Mr le Maire explique les négociations en cours pour que les propriétaires vendent une partie de leurs parcelles à la commune, au prix de 10€ le m². Le Conseil Municipal valide l'acquisition des nouvelles parcelles cadastrées représentant une superficie d'environ 200 m² au prix de 10€ le m² et autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour y aboutir, décide que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune.

INFORMATIONS

Loi Climat et Résilience: Promulguée le 22 août 2021, cette loi s'articule autour des cinq thématiques : les modes de consommation, les modèles de production et de travail, les déplacements, le logement et l'artificialisation des sols, l'alimentation. Les documents d'urbanisme, les SCOT et les PLU, devront s'y conformer. Ceci implique des contraintes importantes pour ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, mais il sera également difficile de maintenir le périmètre actuel des zones urbanisables. Il semble opportun de rappeler aux propriétaires de terrains constructibles, l'urgence de soit urbaniser leurs propriétés soit les vendre pour permettre de nouvelles constructions. Faute de réaction rapide, la constructibilité pourrait tomber. Les détails de la loi sont consultables sur le site du ministère de la transition écologique : https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience
Voirie: Afin d'anticiper au mieux les programmes annuels de réfection de voirie, chacun est invité à remonter les constats de défectuosités au secrétariat de la mairie ou à Gérard MONTOIR.
Voies douces: Les travaux ont repris dans la rue Sous le Bois avec la réfection du réseau d'écoulement des eaux pluviales. L'achèvement est prévu pour la première semaine de novembre. Une enveloppe exceptionnelle de financement a été ouverte par le Conseil Départemental du Morbihan, à l'attention des communes, aux fins d'investissement de voirie (réfections ou équipements). Compte-tenu des travaux en cours dans la rue Sous le Bois, Mr le Maire expose l'opportunité de saisir cette enveloppe pour procéder au réaménagement de la placette cadastrée AA89, dans cette zone. L'aide du département permettrait de financer à 80% le montant des travaux.
Services municipaux: Perrine BROUARD, Conseillère Numérique, a débuté ses missions le 1er septembre.
Au service animation, l'appel à candidature a permis de procéder au recrutement de Mr Killian COQUARD. Il occupera son poste à compter du 8 novembre, et sera en charge de l'enfance, de la jeunesse, et d'un petit temps d'animation en fin de repas, tous les midis au restaurant scolaire. L'animateur sera présenté aux élus lors du prochain Conseil Municipal.
Médiathèque : la gestion administrative, la coordination des bénévoles ainsi que la programmation des animations, seront désormais portées par Marie-Laure EVENO. Elle sera présente à la médiathèque tous les mercredis de 9h à 12h.
Travaux: L'aménagement d'une maison de l'enfance et des associations débutera début novembre. Pendant toute la durée des travaux, l'espace Jeunes sera transféré dans la maison de l'Abbaye. Buvette du stade : par mesure de sécurité, des rideaux métalliques vont être installés au niveau du comptoir. Salle des sports : les travaux de réfection du sol seront opérés pendant les vacances de Toussaint.
Assainissement collectif: Suite au transfert de la compétence vers Redon Agglomération induisant un lissage des tarifs sur le territoire, la facture des pérusiens devrait diminuer en 2027.
Action sociale: Compte-tenu de la date du repas des aînés le dimanche 7 novembre, les colis de Noël ne seront distribués qu'aux aînés absents lors de cet évènement.
Animations: Le concert de chants de marins a rassemblé une soixantaine de personnes dans l'église ; l'objectif étant de valoriser cet édifice par d'autres manifestations que le culte. Téléthon : réunion de préparation le vendredi 22 octobre à 18h30.
Communication: Le bulletin municipal est en cours de rédaction et l'agenda 2022 se finalise. La plaquette communale est toujours à l'étude.
Sécurité routière: Une formation va être prodiguée aux élus ERSR.

CADRE DE VIE

Suivi de la Plantation participative à la Brambohaie

Pour donner suite à l'action de la commission environnement sur le terrain de la Brambohaie :
Les petits fruits poussent et se développent.
La première année donne très peu de fruits, patientons…
La jachère fleurie, bien qu'éparse due à la météo sèche lors du semis en avril, donne de la couleur à l'espace !

On pourrait envisager la mise en place d'une ruche avec Yannick SEVESTRE… Elle pourrait tenir son rôle qui est d'accueillir de la biodiversité (abeilles et autres insectes polinisateurs) et donner de la couleur voire faire des petits bouquets…

Le Conseil des sages souhaite organiser un jardinage avec le CME. Il recherche dans ce but une cuve à eau de 1000 litres.

Etat d'avancement des travaux sur la commune

Rue du stade

L'aménagement de la rue du Stade est terminé.
Désormais une voie douce longe la rue pour permettre aux piétons et cyclistes de rejoindre les bords de l'Oust en toute sécurité.

Ombrière photovoltaïque

Les travaux de mise en œuvre de l'ombrière sont terminés.
La pré réception de celle-ci avec les différents acteurs du chantier a été validée au mois d'octobre ainsi que l'accord de Consuel.
La mise en service est effective depuis le 9 novembre pour les bâtiments de la mairie.
Les abonnés seront informés lors du démarrage officiel.

Rue sous le Bois

La réfection des réseaux EP (eaux pluviales) est achevée dans la rue Sous le Bois.
Ce sont maintenant les travaux de revêtement qui vont démarrer.

Incivilités

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Du savoir vivre à Saint-Perreux

Vous êtes témoin ou subissez une incivilité, la municipalité est là pour constater et prendre les mesures nécessaires.
-Des panneaux de signalisation arrachés et jetés dans le bourg et aux alentours.
-Démarchage à domicile abusif
Pour éviter des situations conflictuelles, il est important que chacun soit respectueux de son environnement et de son voisinage.

Vie Economique

Depuis quelques mois nous avons de nombreuses demandes **pour achat de terrains constructibles** sur la commune de Saint-Perreux.
Vous qui avez du **terrain constructible** sur lequel aucune construction n'a été faite alors saisissez l'occasion de le vendre tant qu'il y a de l'offre sur le marché.
Pour tout renseignement appelez la mairie au 02 99 71 19 81.

Election présidentielle 2022

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.
Depuis le 1er janvier 2019 il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin. Ainsi pour cette élection présidentielle, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mars 2022.
Comment s'inscrire sur la liste électorale ?
L'inscription est automatique pour les personnes :
- qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans)
- qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité)
- dont l'inscription est ordonnée par un juge

Pour les autres, l'inscription se fait auprès de la mairie. Il est également possible de s'inscrire en envoyant une demande par courrier postal, ou en ligne via Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française.
Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de :
- compléter le formulaire cerfa 12669*02, téléchargeable en ligne ou disponible en mairie
- fournir une pièce d'identité permettant de justifier sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport)
- présenter un justificatif de domicile

Pour voter, il est donc obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Arbre des naissances

Pour la 2ème année consécutive, la municipalité envisage de planter un arbre, en Janvier 2022, en l'honneur des enfants de Saint-Perreux nés en 2021.
Les familles ayant eu un heureux évènement sur l'année 2021 sont invitées à se faire connaitre en mairie.

Une auto-entreprise s'installe à Saint-Perreux

Le Réseau des Missions Locales

Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine

La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires. Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint Perreux, Jonathan LOPEZ est joignable à la Mission locale au **02.99.72.19.50**

La Garantie jeunes

Depuis 2015, début de l'expérimentation Garantie Jeunes, ce sont **846 jeunes** qui ont bénéficié du parcours d'accompagnement renforcé. Cette année ce sont déjà **130 jeunes** qui sont entrés en Garantie Jeunes. Regagner en confiance, se mobiliser pleinement sur son avenir pour accéder à l'emploi, à l'alternance, à une formation, voilà les priorités de cet accompagnement intensif de 12 mois (collectif et individuel). En contrepartie des démarches : une allocation mensuelle de **497 euros**. De plus, aujourd'hui, l'accès à ce parcours est assoupli pour les jeunes exerçant une activité ponctuelle ou à durée très limitée ainsi que pour ceux ayant quelques ressources.

La santé à la Mission locale

La crise sanitaire a nécessité d'intensifier nos services santé et bien-être auprès des jeunes :

- Un médecin généraliste bénévole effectue des permanences à la Mission locale depuis septembre 2020,
- Des consultations jeunes consommateurs (CJC) sont proposées, en partenariat avec le pôle addictologie du centre hospitalier Redon-Carentoir.

Une deuxième psychologue est arrivée en avril 2021, afin de renforcer les permanences d'écoute psychologique.

Permanences Promeneurs du net

En partenariat avec les promeneurs du net d'Ille-et-Vilaine, la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine assure maintenant une présence éducative sur les réseaux sociaux.

Quel que soit le sujet, Murielle est à votre écoute pour vous conseiller, vous soutenir, répondre à vos questions ou préoccupations que vous soyez jeunes ou parents, inscrits ou non à la Mission locale.

Tous les jeudis de 14h à 17h30 sur Facebook : Murielle Mission Locale Redon

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !
N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous… et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

VIE ASSOCIATIVE

Les Carbus de l'Oust

Une nouvelle association à Saint-Perreux :

Les Carbus de l'Oust. Une petite équipe de passionnés de véhicules anciens a créé cette association dans le but de partager et faire découvrir leur passion.
Leur projet est de rassembler de vieux véhicules, voitures, motos, mobylettes, solex...
Le 1er rendez-vous est pris pour cet évènement :
le 18 septembre 2022.
En attendant ils proposeront des sorties par type de véhicule.
Président : Daniel BONNO
Trésorier : Denis GLARD
Secrétaire : Michel LEFEUVRE

FC St-Perreux

Les U8-U9

Never Give Up VTT

Never Give Up VTT continue son activité depuis le début de son existence, profitant des restrictions moindres pour les sports en extérieur. Ainsi les membres du Club ont roulé en continu, leur permettant de préparer les différentes épreuves auxquelles ils ont pu participer sur l'année 2021.
Alors si vous souhaitez rouler sur Saint-Perreux, mais aussi l'ensemble du Pays de Redon, et connaitre les meilleurs sentiers de la région, n'hésitez pas à nous rejoindre, en nous contactant via mail ou réseaux :

nevergiveupvtt@gmail.com
https://www.facebook.com/NeverGiveUpVTT/?ref=pages_you_manage
https://www.instagram.com/nevergiveupvtt/

ASNP

Malgré l'annulation du Trail, ces deux dernières années, l'équipe du "Trail des Garciaux" reste soudée et motivée pour organiser l'édition 2022 qui aura lieu le samedi 28 mai, avec de nouveaux parcours.

ASL

Art floral

Cartes

Marche

Pétanque

Tricot

Les "tricopines" ont repris le chemin de la Maison de l'Abbaye le mardi soir de 20 h à 22 h pour se retrouver et échanger sur les points et les modèles de tricot.

Nous sommes 10 adhérentes (et nous voulons bien accueillir des hommes pour une initiation... !)

AGE

Depuis le 13 septembre l'association a repris ses diverses activités :

INTERVAL TRAINING lundi 18h30 (animateur GESPR)

PILATES lundi 3 cours : 18h/19h15/20h30 (animateur GESPR)

CARDIO TRAINING mercredi 19h (animatrice Céline)

YOGA jeudi matin 3 cours (animatrice Alice)

ZUMBA jeudi 19h30 (animatrice Margaux)

GYM TONIQUE jeudi 20 h (animateur GESPR)

BADMINTON dimanche 10h (responsable Aurélien OLLIVIER)

Si vous avez envie de faire une activité physique, n'hésitez pas à venir les découvrir.

Pour tous renseignements, contacter :

Chantal PIGUEL 06 98 56 04 55 ou agestperreux@laposte.net

APEA

Le 23ème vide grenier, organisé par l'APEA le 3 octobre, s'est déroulé sur fond de crise sanitaire et a été un succès.

Malgré un protocole strict et quelques personnes réticentes, le public a été au rendez-vous et dans la bonne humeur.

Avec plus de 1400 contrôles de Pass Sanitaire nous avons réussi à garder cet évènement qui fait vivre le cœur de notre commune.

Associations de l'école Saint-Joseph

Pour cette nouvelle année scolaire, les associations de parents d'élèves de l'école Saint-Joseph maintiennent les collectes de papier. Vous pouvez venir déposer dans le local situé près de l'école vos journaux, prospectus, papier CHAQUE 1er SAMEDI DU MOIS (de 9h à 11h).

Le samedi 2 octobre dernier, une benne a été mise en place afin de vider tous les journaux récupérés depuis la précédente. Ainsi ce sont *9,060 tonnes* de papier qui ont été récoltées. Un grand MERCI à tous les Pérusiens et à toutes les personnes qui sont venues déposer leurs journaux.

Les bénéfices obtenus par cette opération serviront à financer l'achat de matériel pour l'école et/ou à réduire le coût des prochaines sorties scolaires.

Les prochaines collectes auront lieu les samedi **4 décembre 2021**, samedi **8 janvier 2022** *(la collecte du 1er janvier 2022 est décalée au 08/01/2022),* samedi **5 février 2022**, samedi **5 mars 2022**, samedi **2 avril 2022**, samedi **7 mai 2022** et samedi **4 juin 2022**. ***MERCI DE FICELER VOS JOURNAUX.***

La Pérusienne

La journée de gratuité organisée le 11 novembre par la Pérusienne a été fructueuse : environ 300 personnes étaient présentes. Beaucoup de jeux de société, de livres ont trouvé preneurs. Les objets déposés puis repris serviront à faire des cadeaux de fin d'année.

Les jouets restants à la fin de la journée ont été déposés à la mairie pour la collecte de jouets, au profit des enfants des familles défavorisées du Pays de Redon, organisée par le Conseil Municipal des Enfants.

Octobre rose en Pays de Redon : un retour attendu !

Près de 3000 participantes, dont plusieurs Pérusiennes très mobilisées et fidèles à ce rendez-vous, ont pris le départ de cette 5ème édition.

Les contraintes du Pass Sanitaire et de Vigipirate, pour un tel rassemblement, n'ont pas empêché le collectif Octobre Rose de mener à bien leur course/marche de 6 km pour permettre à des femmes et à leur famille de se retrouver le dimanche matin 17 octobre. Même le soleil a répondu présent, ce qui a réchauffé le cœur des participantes lors de leur échauffement, placé sous le signe de la bonne humeur. Par leur présence, **toutes ces femmes avaient envie de partager un moment de solidarité entre elles**, ensemble, comme indiqué sur leur tee-shirt rose

Les festivités de Noël terminées, le sapin perdant ses aiguilles, les cadeaux autour ayant disparu, il sera temps de se séparer du conifère qui encombre le salon.

La municipalité de Saint-Perreux propose aux Pérusiens de déposer leur sapin de noël du 3 au 23 Janvier 2022 près du conteneur à verres sur le parking du complexe de l'Oust.

Ils seront ultérieurement broyés et utilisés pour le paillage des massifs.

RDV les 3, 4 et 5 décembre à Saint-Perreux

Saint-Perreux

17 Décembre 2021

19h00

Rendez-vous de Noël

Dans le bourg

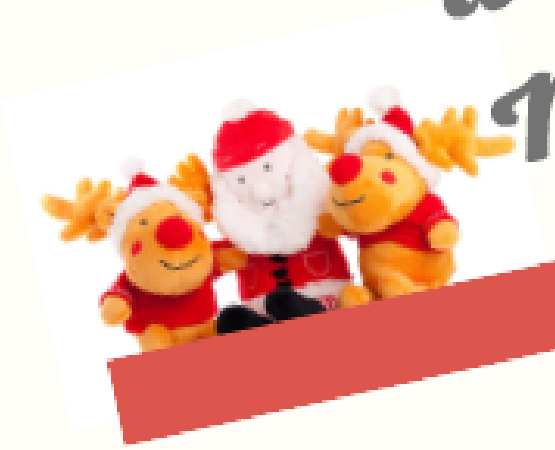

Pass Sanitaire Obligatoire

Balade à la recherche de la cabane du Père Noël et son abri à coccinelles

Photo avec le Père Noël

Vin chaud, chocolat chaud offerts par la municipalité

Restauration sur place

Animation musicale

Organisé par la municipalité

02 99 71 19 81

SAINT PERREUX